



Drone et prises de vues aériennes

Atelier image et cinéma

Le 12 avril 2021

Organisé par l'association Premiers Plans, coordination Passeurs d'Images,
En partenariat avec le STEMO Anjou
Encadrement artistique
Guillaume Gallenne, fondateur et dirigeant de PICTURE, société de prises de
vues aériennes par drone

Dans le cadre des ateliers Trempl'Insertion, proposé par Premiers Plans et dédiés à l'éducation à l'image, les jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ont eu la chance cette semaine de s'improviser, le temps d'une après-midi, cadreur de prises de vues aériennes.

Ces ateliers sont organisés grâce au soutien du Ministère de la Justice et de la Préfecture de Maine-et-Loire, Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Lundi 12 avril, 14h

Nous sommes chanceux aujourd'hui. Après un week-end pluvieux les nuages ont fini par s'en aller pour laisser place au soleil, sans lequel nous n'aurions pas eu l'occasion de faire découvrir les prises de vues aériennes aux jeunes pris en charge par la PJJ.

Je retrouve donc **Guillaume Gallenne**, pilote de drone professionnel, dans un champ aux alentours de St-Gemmes-sur-Loire (49). Puis, nous rejoignons **Léa** et **Djovany** accompagnés de leurs éducatrices. C'est paisible, nous n'entendons plus les voitures mais les oiseaux. Personne à l'horizon, cet espace devient rapidement un terrain de jeu pour les **jeunes pilotes**.

Pour chacun d'entre nous c'est la toute première fois que nous sommes face à un drone si imposant. Il fait plus de 4 kilos, peut aller à une vitesse de 80km/h et à une altitude de plus de 100 mètres. Ce n'est pas un jouet mais bien un outil de travail indispensable pour beaucoup de vidéastes. Nous sommes tous **fascinés** par cette technologie.

Le drone est doté de 2 caméras, une permettant de s'orienter et de se diriger, l'autre permettant de réaliser des plans, toutes deux contrôlables à l'aide de **joysticks**. Il faut donc 2 télécommandes. « C'est comme une manette de Playstation » observe **Léa**. Pendant ce temps là, Guillaume nous explique plus en détail son métier et les différentes réglementations auxquelles sont soumis les propriétaires de drone. On apprend également que le drone est doté de petits parachutes de chaque côté, pour éviter qu'il ne tombe sur quelqu'un en pleine panne de batterie.

Léa et **Djovany** ont l'occasion d'approcher le drone à quelques mètres des cygnes nageant en plein milieu du champ encore inondé mais aussi de filmer le pont de Bouchemaine à **70 mètres d'altitude**.

C'est bientôt la fin de l'atelier lorsque Guillaume sort une sorte de casque VR de son van. Il est également possible de piloter un drone en **immersion totale**, on se croirait dans les airs.

Quand arrive l'heure de se quitter, les jeunes nous font part de leur satisfaction d'avoir participé à cet atelier. Pour **Djovany** c'était son premier et aucun regret ! Tous deux sont ravis d'avoir découvert cette facette du cinéma qui leur était jusque là inconnue.